

PROJET BUREAU FEDERAL

Réunion du 19 Décembre 2014 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mme Françoise AMIAUD, Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER.

MM. Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Frédéric FORTE, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Marc JEHANNO Philippe LEGNAME et Gérald NIVELON.

Excusés : MM. Alain BERAL, Jean-Pierre HUNCKLER et Alain SALMON

Invités représentant la LFB et la LF2 : MM. Harold BUFFET, René COMES et Luc PFISTER.

Assistent : Mme Céline REFFET.

MM. Patrick BEESLEY, Raymond BAURIAUD, Alain CONTENSOUX, Sébastien DIOT, Antoine LEGENTIL, Matthieu SOUCHOIS, Gilles THOMAS, Christophe ZAJAC.

Assistent en partie : Mmes Charlotte DOREAU et Irène OTTENHOF. M. Philippe CABALLO.

Documents annexés	Numéro d'annexe	Intitulé d'annexe
	1	Liste des évaluateurs concours arbitres Championnat de France
	2	Composition de la Commission Labellisation CFCESF

1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres, ainsi qu'aux représentants de la Ligue Féminine de Basket et de la Ligue Féminine 2.

Il informe que le nombre des licenciés est en augmentation d'environ 2,12% par rapport au chiffre de la saison passée. Cela nous laisse penser que le chiffre des 600.000 peut être atteint en fin de saison. L'ensemble du personnel de la FFBB était réuni ce jour.

Le Président en profite pour féliciter le personnel fédéral pour son implication dans les dossiers importants et notamment le travail réalisé ces derniers temps sur l'organisation de l'EuroBasket 2015.

2. LFB.

a. Echanges entre le Bureau Fédéral et les présidents membres du bureau de la LFB.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que nous vivons une olympiade magnifique, sur beaucoup de plans. Les principaux indicateurs sont au vert, même si c'est un peu plus difficile sur le secteur féminin. La première priorité de l'Equipe Nationale est de se qualifier pour les Jeux Olympiques. Concernant les clubs, il y a quelques difficultés sur le plan européen, mais il faut cependant saluer les bons résultats des équipes en Coupe d'Europe. Nous faisons le maximum pour que les rencontres féminines aient une bonne couverture à la télévision. Les budgets vont baisser, car les clubs dépendent des collectivités territoriales. Il est important de souligner que la réussite des clubs passe par la réussite des Equipes Nationales. Après 2016, nous devons travailler avec une nouvelle génération de joueuses, qui devront réussir. Des études sont en cours sur l'avenir des JFL (Joueurs Formés Localement). Nous devons prendre en considération la volonté de la FIBA Europe de créer des fenêtres pour qualifier les équipes nationales pour les compétitions internationales, et nous serons peut-être obligés de prendre en considération la WNBA dans la construction de nos calendriers.

Toutes les contraintes énoncées auparavant nous ont amenés à réfléchir à une Ligue féminine à 12 clubs. Nous sommes obligés de prendre en considération ces contraintes et la stabilité économique des clubs.

Philippe LEGNAME souhaite souligner le travail de qualité effectué en collaboration avec tous les clubs de NM1, LFB et LF2.

René COMES pense que le passage de la LFB à 12 est inéluctable, compte-tenu des contraintes. Mais il serait nécessaire d'analyser les impacts pour ce passage de 14 à 12 équipes. Il regrette que la réunion d'harmonisation des calendriers n'ait pas pu se tenir cette saison. Il confirme l'incertitude sur les compétences des collectivités. Bien que l'idée soit bonne, le fonds de réserve sera plus long à constituer. Par ailleurs, il souhaite que la Ligue Féminine se réunisse tous les mois, car il y a beaucoup de sujets à étudier (accord sectoriel, formation, JFL...).

Jean-Pierre SIUTAT apporte des précisions :

- sur le secteur des JFL : au niveau du secteur amateur, le Défenseur des Droits nous amènera sûrement à modifier nos règlements ; sur le secteur Haut Niveau, nous ne devons faire aucune discrimination sur la nationalité. Nous allons donc avoir l'obligation d'adopter la méthode de la LNB avec les JFL et donc courir le risque d'avoir 4 joueuses américaines pour un club qui ne joue pas une coupe d'Europe.
- concernant la formation : le Parcours d'Excellence Sportive est déposé et validé au Ministère, il ne pourra être modifié que dans le cadre d'une adaptation de démarche de progrès. La mise en place d'une nouvelle formule de compétitions U18 Elite masculin et féminin permettra de regrouper les meilleurs éléments sortant des compétitions U15 Elite. La 1^{ère} division qui regroupera 24 équipes se composera des clubs de LFB (obligatoirement) et les clubs de LF2 avec un centre d'Entraînement labélisé seront « prioritaires ». Pour les équipes espoirs, les formules de compétition peuvent évoluer, mais les compétitions resteront.
- Passage à 12 équipes en Ligue Féminine : il y a des pour, et des contre. Ce dossier sera bien évidemment étudié.
- Territoires : Le redécoupage des régions étant maintenant acté, nous allons devoir mettre en place des réflexions.

Harold BUFFET : concernant le passage de 14 à 12 équipes en Ligue Féminine, il pense qu'il est nécessaire d'intégrer les Présidents des clubs dans la discussion et de ne pas travailler dans un cadre imposé.

René COMES : confirme que dans le cadre du passage de 14 à 12 équipes en Ligue féminine, un travail de cohésion est nécessaire.

Stéphanie PIOGER : en raison de tous les dossiers évoqués ce soir, de nombreuses réflexions sont en cours. De nombreuses questions sont posées sur les JFL et les notions de nationalité et nous seront probablement amenés à modifier nos règlements.

Frédéric FORTE explique que les travaux de la Commission Contrôle de Gestion laissent penser que la situation financière de la LF2 s'améliore. En contrepartie, trois clubs de Ligue féminine sont en situation difficile. Pour des raisons économiques, le passage de la Ligue Féminine à 12 équipes semble être la meilleure des solutions. Il faut noter qu'il y a un véritable écart économique entre la Ligue Féminine et la LF2.

Jean-Pierre SIUTAT se dit favorable à une participation des Présidents de clubs à la réflexion de la nouvelle compétition des clubs. Il rappelle l'importance de travailler sur les accords sectoriels.

Luc PFISTER informe qu'au niveau de la LF2, le dossier Perpignan a créé une certaine solidarité entre les clubs, avec notamment la création d'une association des Présidents des clubs de LF2. Il souhaite remercier Philippe LEGNAME et toute son équipe pour le travail réalisé sur la communication autour de cette LF2. Il demande par ailleurs s'il est possible de mettre plus en avant les résultats de la LF2 sur le site Internet de la FFBB.

Jean-Pierre SIUTAT demande aux services de faire une étude pour mieux positionner le Haut Niveau des Clubs en termes de visibilité sur notre site Internet.

Luc PFISTER pense que le passage à 12 équipes en Ligue Féminine aura un impact sur la LF2 et l'association des Présidents de LF2 travaille déjà sur un projet à présenter en Bureau de Ligue Féminine. Il apprécie le travail réalisé pour la reconnaissance des clubs formateurs en LF2, mais regrette l'impossibilité de recevoir l'agrément du Ministère des Sports, qui permettrait d'obtenir de meilleures subventions de la part des collectivités. Il souhaite que les critères de calcul de la caisse de péréquation soient reconsidérés pour mieux tenir compte de la qualité de la formation effectuée. Il demande également que les clubs labellisés "centres d'entraînement" soient prioritaires au ranking de NF2 et de NF3. Enfin il souligne l'importance des travaux sur la vigilance financière mis en place par la Commission Contrôle de Gestion sur la LF2.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que la FFBB est là pour aider les clubs. Il recommande à tous les clubs de participer au week-end d'harmonisation des calendriers. Les Présidents des clubs de Haut Niveau Féminin doivent se responsabiliser sur les dossiers importants.

3. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles.

a. Point général

Stéphanie PIOGER informe du forfait général déclaré par le club de l'Union des Clubs Annéciens de Basket, pour toutes les équipes. L'association vient d'être mise en liquidation judiciaire. L'Association support de cette union demande à récupérer les droits sportifs de certaines équipes.

Le Bureau Fédéral prend acte du forfait général déclaré par l'Union. Une étude sera réalisée avec les deux clubs supports de l'Union afin d'étudier la reprise des droits sportifs des équipes de jeunes ainsi que le règlement de la dette, obligatoire pour un retour à la compétition.

Concernant le dossier Perpignan, une audience aura lieu le 8 janvier 2015. L'administrateur a demandé un plan de résolution. Elle doit rencontrer le Président de la Ligue Régionale du Languedoc Roussillon. Par ailleurs, un collectif de parents s'est constitué et a adressé un courrier à la FFBB demandant le transfert des droits sportifs.

b. JFL / Défenseur des Droits

Jean-Pierre SIUTAT informe que ce point a été débattu lors du comité de concertation de ce matin. Une discussion est en cours entre la Commission Européenne, le Ministère des Sports, la LNB et la FFBB en ce qui concerne le secteur professionnel. Suite à un recours, le Défenseur des Droits demande que soit supprimée de nos règlements toute discrimination sur la nationalité. Ce point sera débattu au Bureau Fédéral de Février 2015 et des propositions seront faites au Comité Directeur de Mars 2015.

c. Modifications réglementaires

i. Statut de l'entraîneur.

Matthieu SOUCHOIS expose le projet de principe de modifications du Statut de l'Entraîneur pour la saison 2015/2016. Il précise que tous les travaux sont réalisés en collaboration avec la Ligue Nationale de Basket et le Syndicat des Coachs de Basketball.

Une information sur ces modifications sera faite.

ii. Accessions NM3/NF3

Sébastien DIOT expose les modifications dans le cadre des accessions en Nationale Masculine et Féminine 3

Validation du Bureau Fédéral.

iii. Procédure d'engagement des U15 Elite.

Sébastien DIOT propose de valider les principes suivants :

- 5 équipes maximum par Ligue.
- Maintien du nombre actuel pour la saison prochaine dans un souci de stabilité.
- Une étude sera réalisée pour une réduction de l'échéance de désignation des équipes par les Ligues.
- Pas de modification du processus pour le dossier d'inscription.
- Communication sur ce processus.

Validation du Bureau Fédéral.

iv. Règles de brûlage au sein d'une Inter-Equipe.

Jean-Pierre SIUTAT apporte des précisions sur les ajustements réglementaires sur les joueurs brûlés dans une Inter-Equipe et propose de porter la règle à 5 brûlés dans les équipes jeunes et les équipes seniors.

De manière plus générale, le sujet des joueurs brulés sera porté au débat lors du prochain Comité Directeur, pour en définir le nombre et les règles d'application.

- v. Compétences du Juge Unique lors de la procédure d'extrême urgence (traitement des réserves).

Gérald NIVELON explique qu'il est question de donner la compétence aux juges uniques de traiter les réserves.

Jean-Marc JEHANNO demande à ce que lorsqu'il est désigné, le juge unique traite la réclamation immédiatement et pas à la fin de la rencontre.

Ces propositions seront faites au Comité Directeur de Mars 2015, pour adoption.

- vi. Coupe BUSNEL : selon le retour de l'UCPB sur la prise en charge des frais de déplacements

Philippe LEGNAME informe qu'il est en attente du retour de l'UCPB et qu'il sera ensuite en mesure de faire une proposition au Bureau Fédéral.

- vii. HNO

Jean-Pierre SIUTAT informe qu'une enquête a été réalisée auprès des arbitres de Haut Niveau. Une réunion s'est tenue avec les membres du HNO. Il a ensuite adressé un courrier aux membres du HNO, à tous les arbitres de Haut Niveau, au Président de la Ligue Nationale de Basket et aux clubs concernés afin de lister les ajustements nécessaires. La Commission Mixte FFBB/LNB va étudier la valorisation des anciens arbitres. Nous souhaitons tous une véritable ambition pour l'arbitrage de haut niveau.

- viii. Passage à 12 clubs en LFB (+ conséquences sur les divisions inférieures)

Jean-Pierre SIUTAT : ce point é été évoqué en début de réunion avec les membres du Bureau de la LFB. Nous avons pris en compte leurs remarques qui seront portées au Comité Directeur de Mars 2015 pour en débattre.

4. Délégation à la Marque.

- a. Point général

Raymond BAURIAUD communique un point général sur la délégation à la Marque :

- Lancement de la billetterie des Finales de Coupes de France.
- Négociations avec France Télévision pour la retransmission du match des 1/8^{èmes} de finale opposant Limoges à Poitiers le 10 ou 11 Janvier 2015.
- Il faut très vite caler la réservation de Bercy pour 2016 : il est urgent d'avoir le retour de la Commission Sportive pour avoir une date en mai.
- Equipe de France : annonce en janvier des rencontres contre les sélections étrangères avec le lancement de la billetterie dans la foulée.
- Communication sur la campagne Ensemble (affiches, cartes de vœux et vidéo de l'Equipe de France).
- Réunion de travail importante avec GRDF. Lancement des centres Génération Basket GRDF en Février 2015. Mise en place d'un accord tripartite entre la FFBB, GDRF et Tony PARKER, afin de faire la promotion de cette activité.
- Poursuite du contrat avec le groupe Warner, associé cette fois-ci sur le Challenge Benjamin. Les vainqueurs du précédent concours vont prochainement aller à Miami.
- Renouvellement de l'accord avec la société Haribo, pour la fête du MiniBasket.
- Travaux avec les partenaires pour l'achat et la réservation de places pour l'EuroBasket 2015.

- b. Euro 2015

- Le tirage au sort a eu lieu le 8 Décembre dernier
- Lancement de la billetterie : premier retour intéressant, avec déjà 20.000 billets vendus. Une offre réservée aux clubs sera faite au mois de Janvier, puis les places grand public, les pass journée et les ¼ et ½ à Lille au mois de Février 2015.
- Signature mardi du contrat de location du stade de Lille.
- Le "Test Event" sera réalisé les 5 et 6 septembre 2015, au début de la compétition, en raison de la configuration du stade de Lille.

Jean-Pierre SIUTAT fait part de sa satisfaction quant au travail de l'équipe du Comité d'Organisation, qui se réunit toutes les semaines. Il rappelle à chacun qu'il faudra respecter le processus mis en place pour la billetterie.

5. Délégation à la Formation et aux Pratiques Sportives.

a. Point général

Jean-Marc JEHANNO informe que Patrice ROMERO va aider à la constitution des calendriers sportifs de la saison prochaine, notamment pour le traitement des contraintes des clubs.

b. Formation : validation des évaluateurs concours arbitres Championnat de France.

Matthieu SOUCHOIS propose de valider la liste (annexe 1).

Un travail est à conduire sur la proportion d'évaluateurs par rapport au nombre de licenciés et au nombre de candidats.

Validation du Bureau Fédéral.

6. Délégation à la Jeunesse.

a. Point général

Cathy GISCOU communique un point général sur la Délégation à la Jeunesse :

- Chiffres OBE : plus de 27.000 en 4 mois, avec l'intégration des Dom/Tom.
- Difficultés sur la mise en place de la licence contact avenir, manque de retours des comités. Une nouvelle proposition sera faite début Janvier 2015.
- OBE : nouvelle plateforme opérationnelle début Janvier 2015.
- Accompagnement via une bannière OBE spécifique lors de l'EuroBasket.
Lancement d'une campagne de communication souhaitée au mois de Mars.
- **Secrétariat Général.**

a. Validation de la composition de la commission de labellisation des centres de formation et d'entraînement du secteur féminin.

Thierry BALESTRIERE propose la validation de la composition de la Commission (annexe 2).

Accord du Bureau Fédéral.

7. Trésorerie.

a. Point général

Alain CONTENSOUX informe que la décision définitive sur l'emprunt nous sera communiquée lundi. Notre situation de trésorerie est bonne.

Thierry BALESTRIERE précise que quelques clubs ne sont pas en règle avec la trésorerie fédérale. Un rappel leur sera adressé.

8. Direction Générale / Direction Technique.

a. Direction Technique Nationale.

Patrick BEESLEY : des travaux sont en cours sur les matches support de préparation des deux Equipes de France. Il fait part de la défection de plusieurs équipes suite aux tirages au sort.

Des travaux sont également entrepris sur les programmes des Equipes de France jeunes.

Alain GAROS : le camp national se tient actuellement à Bourges, avec une modification cette saison du support sur les filles, avec l'organisation d'un tournoi international.

Thierry BALESTRIERE communique un point sur l'organisation du TIL : suite à la visite technique il y aurait une majoration de 600 € par équipe pour le coût d'hébergement. Il faut réaliser une étude financière sur ce dossier.

9. Questions diverses.

Nathalie LESDEMA demande que l'organigramme de la FFBB soit vérifié et mis à jour sur le site Internet FFBB.

Gérald NIVELON : nous recevons de plus en plus d'informations provenant de la FFBB, et cela risque de créer une saturation. C'est une information qui remonte des structures mais aussi des clubs.

Thierry BALESTRIERE lui confirme que ce point est à l'étude. Un travail va être mené pour apporter plus de lisibilité sur les notes d'information.

Gérald NIVELON informe de la signature de la convention avec l'union nationale des clubs de supporters.

Frédéric FORTE informe que de nouvelles auditions des clubs par la Commission Contrôle de Gestion ont eu lieu. Concernant le fonds de réserve, des propositions d'aménagements règlementaires seront proposés au Bureau Fédéral de Février 2015 pour une validation en Comité Directeur de Mars 2015.

Gel du fonds de réserve en NM1 : proposition d'adaptation au cas par cas par la Commission Contrôle de Gestion.

Patrick Beesley informe que 5 joueurs sont nominés dans la liste des meilleurs joueurs de la FIBA Europe. Il en appelle à la mobilisation de chacun pour voter.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 16 Janvier 2015 à Paris.